

Collectif Mines d'Uranium

Anciennes mines d'uranium françaises

Terres et eaux contaminées : non au désengagement d'Orano !

Plus de 200 mines d'uranium ont été exploitées sur le territoire français entre 1945 et 2001. Leur gestion incombe à l'entreprise Orano, qui souhaiterait s'en désengager. C'est au contraire un renforcement des mesures de gestion de ces sites qu'il faudrait mettre en œuvre : recensement des pollutions, assainissement, confinement des déchets, suivi environnemental, information des riverains, conservation de la mémoire... Les textes du code minier sont loin de répondre à ces exigences.

Le site de l'Écarpière, à proximité duquel se tenait la 11^{ème} réunion annuelle du Collectif Mines d'Uranium¹, n'échappe pas à la règle.

Cette rencontre, organisée par l'association Moine et Sèvre pour l'Avenir, a eu lieu le week-end du 22-23 octobre 2022 à Boussay (Loire-Atlantique), non loin de l'Écarpière.

Les analyses d'échantillons d'eau et de sédiments prélevés à cette occasion par le laboratoire de la CRIIRAD ont montré la persistance de la contamination d'une frayère en contrebas de l'ancienne mine du Tail et de la berge de la rivière Moine en aval de la station de traitement des eaux du site. Cette situation avait déjà été dénoncée en 2015 mais depuis rien n'a été fait par Areva devenu Orano.

Au contraire, comme sur de nombreux sites l'exploitant souhaite se désengager de l'Écarpière. Il finalise actuellement la construction d'une seconde station de traitement des eaux. Ceci lui permettra de ne plus gérer que les eaux de la partie du site classée ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) correspondant au stockage des 11,5 millions de tonnes de résidus de traitement du minerai d'uranium. La seconde station permettra de traiter séparément les eaux d'exhaure issues de l'exploitation minière proprement dite qui ne seront plus sous sa responsabilité : Orano entreprend les démarches administratives pour que cette gestion soit transférée à l'État. Il en est de même pour d'autres sites. Certains stockages de résidus radioactifs n'ont même pas de traitement des eaux : Gueugnon (71), Saint-Pierre (15), Lachaux (63)... La plupart des sites miniers ont des écoulements non contrôlés, ce qui est d'ailleurs le cas, à l'Écarpière, pour l'ancienne mine du Tail, comme le montre la contamination de la frayère. De plus, la contamination détectée le long de la berge de la Moine en aval de la station de traitement actuelle suscite des interrogations quant au confinement du site.

Le fait que toutes les eaux du site ne soient pas traitées rend le désengagement d'autant plus scandaleux. Malheureusement, les démarches d'Orano sont actées dans les réglementations ce qui montre bien que les exploitants n'assument pas les conséquences des extractions du minerai d'uranium. De fait, l'article L.155-3 du code minier, pour qui la responsabilité des « *dommages, y compris des dommages sanitaires et environnementaux* » « *n'est limitée ni au périmètre du titre minier, ni à sa durée de validité* », est seulement un texte administratif non appliqué dans la réalité de terrain. Le code minier, conçu pour « *valoriser les ressources* », ne tient pas compte de l'« *après-mines* » et des risques pour les riverains et pour l'environnement.

Si le site de l'Écarpière n'est plus exploité depuis 1990, ses déchets seront encore présents pendant plusieurs centaines de milliers d'années. En vertu du principe pollueur-payeur, la gestion du site doit rester à la charge d'ORANO et il doit en être de même pour tous les sites.

Pour en savoir plus : [Note CRIIRAD sur les analyses d'échantillons prélevés en 2022](#)

¹ Collectif d'associations [créé en 2012](#) pour lutter contre les effets environnementaux et sanitaires des mines d'uranium en France et au Niger.

La rencontre 2022 a réuni les associations suivantes : Moine et Sèvre pour l'Avenir, Vert Pays Blanc et Noir, Roz Glas, Collectif Bois Noirs, CRIIRAD (ADN34 et Puy de Dôme Nature Environnement étaient excusées).

Contacts

Collectif Mines d'Uranium : Arlette Maussan, 04 70 59 73 50, arlette.maussan@gmail.com

Association Moine et Sèvre pour l'Avenir : Marie-France Gauthier, 06 87 17 61 00, mfranceg@orange.fr

CRIIRAD : Julien Syren, 06 03 74 00 55, julien.syren@criirad.org